

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de m'informer davantage. Je sais déjà que le gouvernement soutient les intérêts de ce secteur non seulement aux États-Unis mais aussi partout dans le monde. Nous sommes à l'affût de nouveaux débouchés et nous nous efforçons d'accorder à ce secteur l'aide dont il a désespérément besoin. Voilà pourquoi nous avons tant fait dans ce domaine comme dans bien d'autres.

* * *

L'ADMINISTRATION**LE PRÉSUMÉ CONFLIT D'INTÉRÊTS—LA COMMISSION PARKER—
ON DEMANDE QUE L'OPPOSITION AIT DES REPRÉSENTANTS
RÉMUNÉRÉS**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au premier ministre à propos de l'enquête Parker. A en juger d'après la Commission Estey, le gouvernement du pays va être bien représenté, même très bien représenté, comme l'a dit le premier ministre, par des avocats au sein de la commission Parker. Le premier ministre permettra-t-il à l'opposition d'avoir un nombre de représentants égal, rémunérés par le gouvernement, comme ses propres représentants?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'opposition me demande d'empiéter sur les prérogatives du président de la commission d'enquête. La Loi sur les enquêtes permet de faire des instances au président de la commission, et celui-ci peut prendre en toute liberté la décision qu'il juge équitable.

ON DEMANDE LA MODIFICATION DU MANDAT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre sait qu'il peut décider des paramètres de l'enquête en modifiant le mandat. D'après ce qui s'est passé dans le cas de la Commission Estey, il est évident que le gouvernement sera représenté par des avocats aux frais du public; l'opposition officielle et le Nouveau parti démocratique seront-ils par conséquent aussi bien représentés aux frais du Trésor public?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous ne décidons pas des paramètres. La commission d'enquête a été chargée d'examiner les problèmes soulevés par mon honorable collègue.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est vous qui fixez le mandat.

M. Mulroney: Nous fixons le mandat, car c'est le rôle du gouvernement. Lorsque mon collègue était ministre de la Justice, il lui est arrivé de devoir faire des consultations au nom du gouvernement. Nous avons fait exactement la même chose que mon collègue, lorsqu'il était ministre de la Justice au sein du gouvernement de M. Trudeau. On peut faire des instances auprès du président de la commission et celui-ci prendra une décision en se fiant à son jugement, comme dans tous les autres cas.

Il est entièrement libre et, compte tenu de sa compétence et de son impartialité remarquables, il prendra une décision judiciaire, j'en suis sûr.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'ACCORD DE L'AUTOMOBILE**

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Prenant la parole il y a plusieurs semaines à Durham, le ministre des Finances a déclaré que l'accord de l'automobile était absolument exclu des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis. Le premier ministre pourrait-il alors démentir les déclarations faites hier par Peter Murphy aux États-Unis, selon qui les Canadiens l'auraient assuré que tout, y compris l'accord de l'automobile, sera négociable?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, les propos du représentant américain, Peter Murphy, ont été désavoués par l'ambassadeur américain, Thomas Niles.

**LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS
AGRICILES**

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, c'est évidemment M. Murphy qui est chargé des négociations. Le premier ministre choisira-t-il entre le ministre de l'Agriculture et M. Murphy en faisant clairement savoir que les offices de commercialisation sont eux aussi exclus de ces négociations?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'hésiterais toujours à faire un choix au détriment de quelqu'un du nom de Murphy, mais il est évident que je choisirais notre ministre de l'Agriculture.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA RÉDUCTION POSSIBLE DES SERVICES—LA POSITION DU
MINISTRE**

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Postes.

Le ministre analyse actuellement les différentes possibilités pour réduire les services postaux, afin de répondre aux mesures budgétaires de février 1986 qui vont à l'encontre du Rapport Marchment qui recommandait un plan quinquennal.

Le ministre est-il d'accord sur la recommandation du Comité Marchment qui recommande de consulter les collectivités des régions urbaines qui ne bénéficient pas actuellement des services de courrier par facteur, et quand va-t-il les consulter?